



Webinaire Polluants de l'industrie





Hypérior développement, le groupe

AMO, MOE curage dépollution



Le groupe et ses filiales

1^{re} place de marché du diagnostic immobilier



Bureau d'études de l'existant

Centre de formation

Marques d'ADX Groupe



Bim



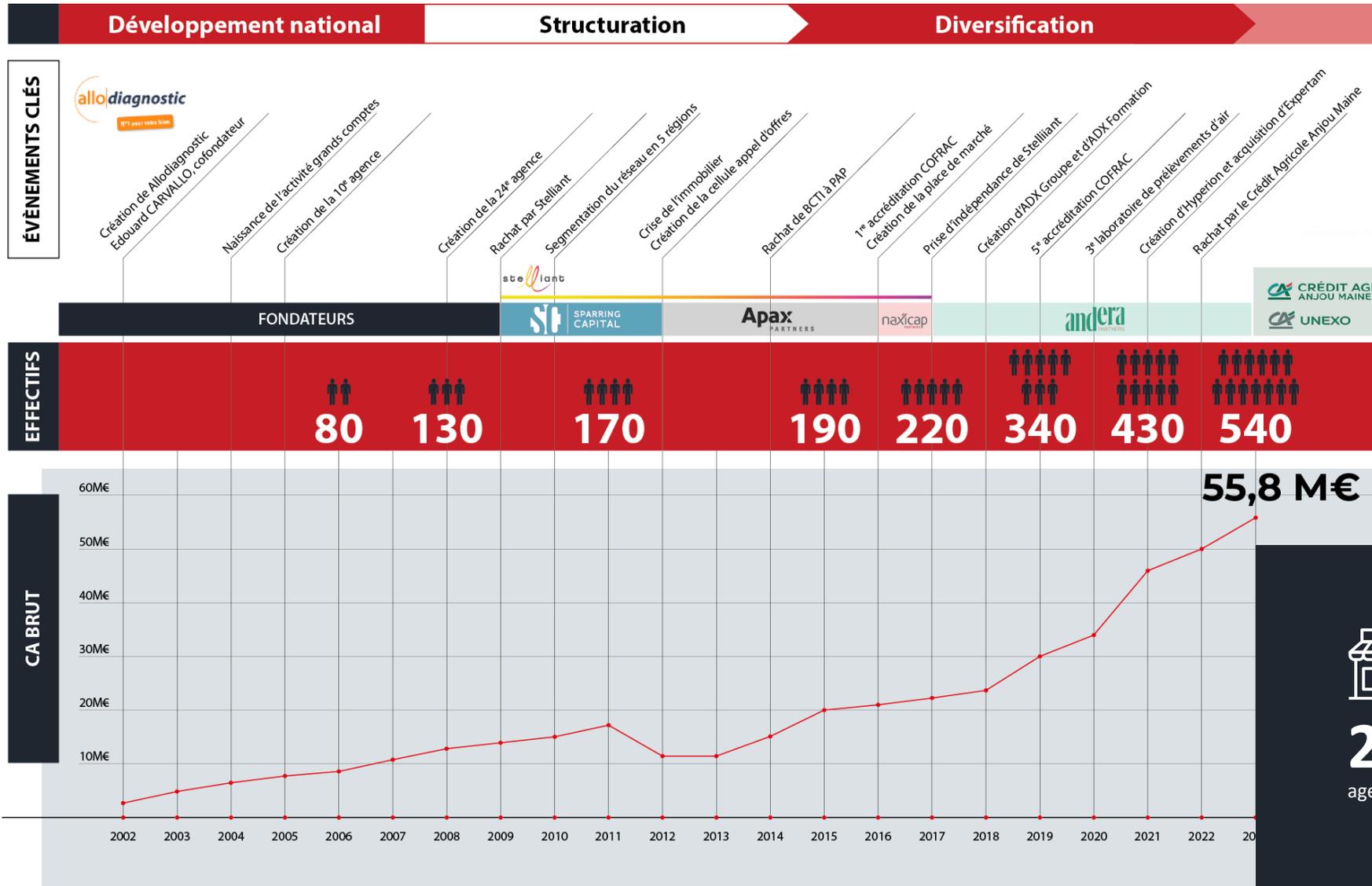
Diagnostics pour les particuliers



RECHERCHE AMIANTE ET PLOMB

Recherche amiante et plomb

Le groupe



8 régions opérationnelles
Responsables de leurs clients, budgets, équipes.



27
agences



5
Laboratoires de
prélèvement
d'Air



80%
de la population
couverte

Le groupe en quelques chiffres



55,8 M€
CA 2023



DEPUIS
2002



16
PAYS D'INTERVENTION
4 continents



80 %
DE LA POPULATION
FRANÇAISE COUVERTE



540
COLLABORATEURS



380
EXPERTS



19
PORTÉES DE CERTIFICATIONS
D'ENTREPRISE



710k
MISSIONS EN 2023



19
PERSONNES PAR AGENCE



49 000 H
DE FORMATION DISPENSÉES
internes et externes



27
AGENCES
dont 4 laboratoires de prélèvements d'air



8
RÉGIONS
OPÉRATIONNELLES

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com) | et utilisez le code 5774 9410

Mentimeter

C'est parti !

Allez sur

www.menti.com

Entrez le code

5774 9410



Ou scannez le code QR



L'amiante c'est quoi ? Pourquoi l'a-t-on tant utilisé ?

Dans la nature, l'amiante se présente, en bordure de failles et cassures, sous forme de veines de cheveu à quatre pouces de largeur.



Exploitation russe
(Asbest)



Propriétés physiques de l'amiante



Ignifuge ou ininflammable,
résistance à la chaleur et au feu



Isolant thermique, électrique, acoustique



Résistance aux intempéries, à l'usure,
à la traction, aux produits chimiques,
aux microorganismes et à la vermine



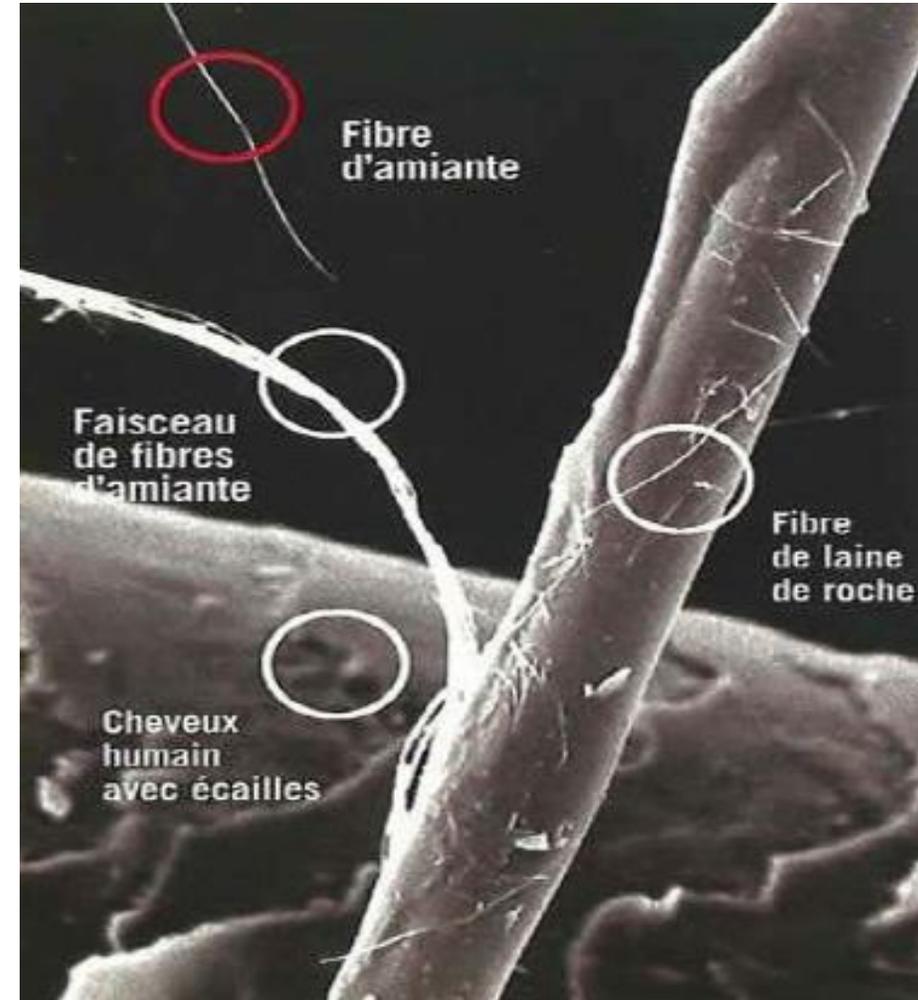
Peut être tressé, tissé



Bon marché (faible coût d'exploitation)

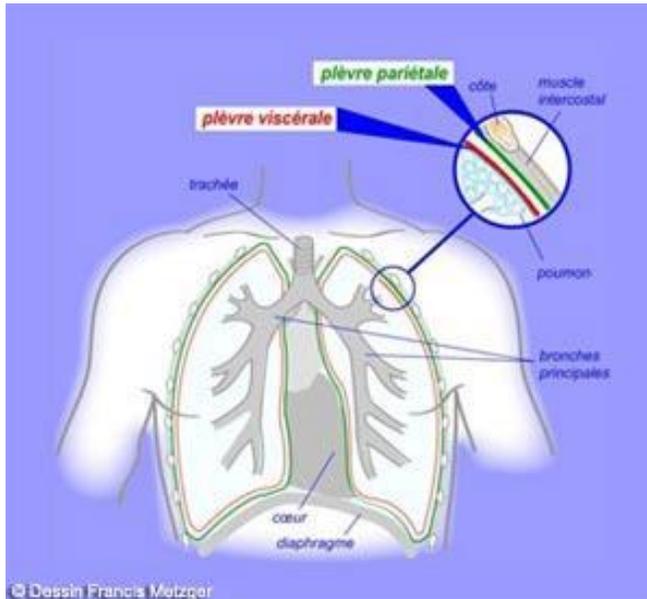
Danger invisible à l'œil nu

Fibres 400 à 500 fois plus fines qu'un cheveu !

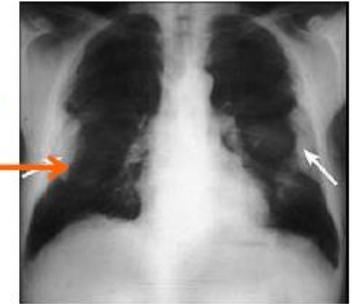


Pathologies :

- ▶ Poumons – *asbestose, cancer broncho-pulmonaire*
- ▶ Plèvre (*tissu enveloppant les poumons*) – *plaques pleurales, mésothéliomes*



- **Plaques pleurales** : épaississement fibreux localisé de la plèvre qui peut se calcifier - latence 10 à 20 ans



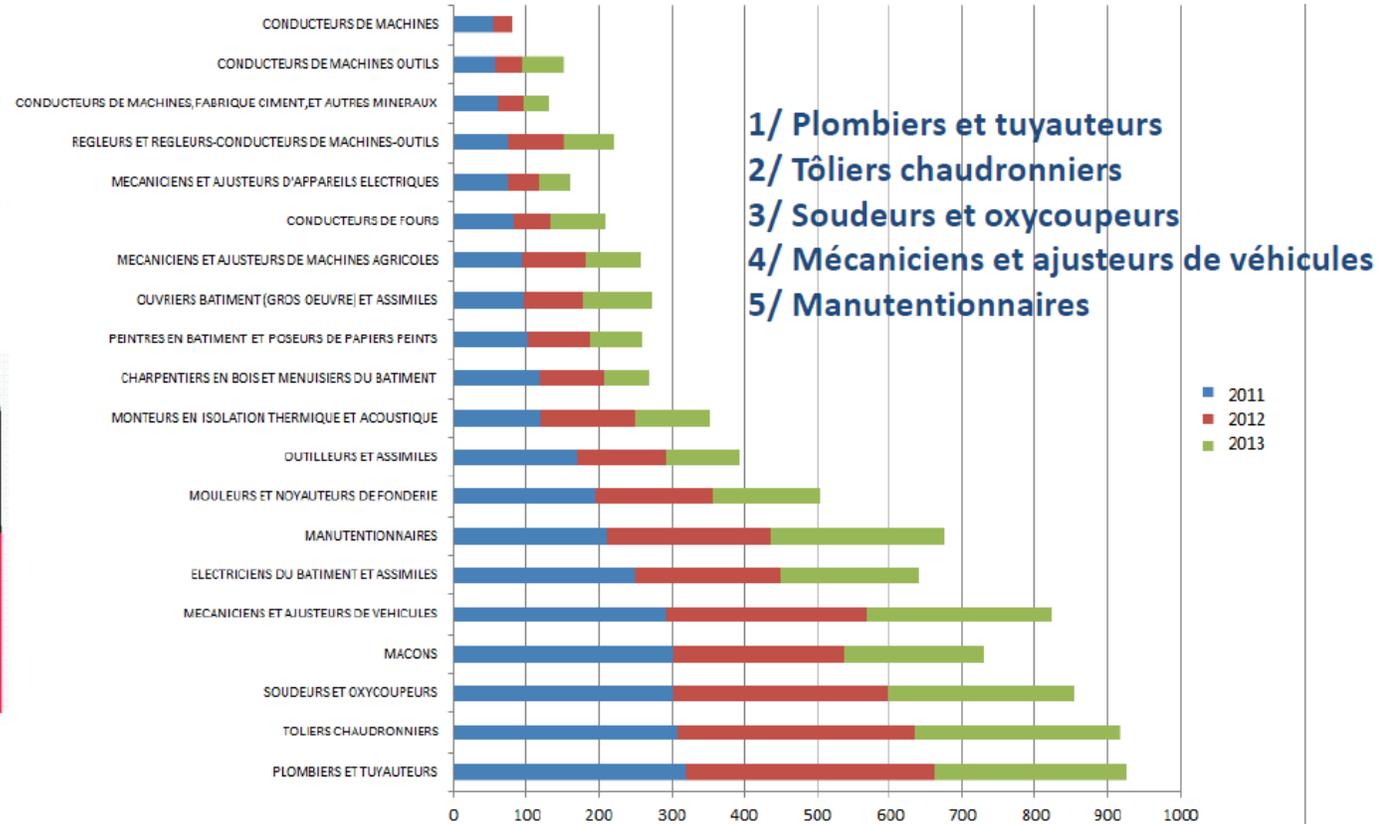
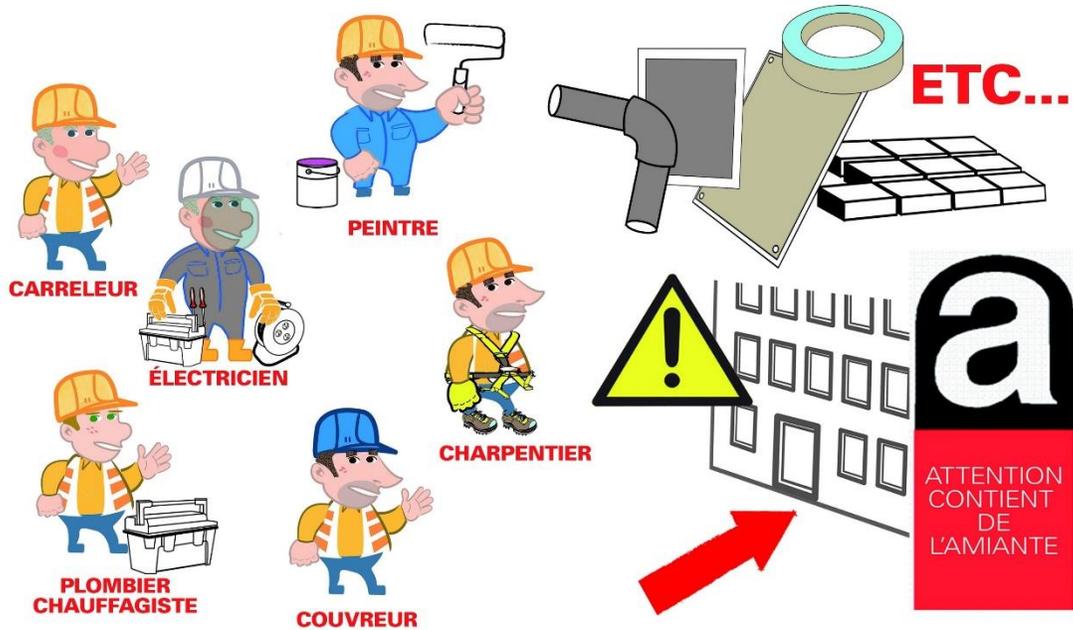
- **Asbestose**: fibrose pulmonaire entraînant essoufflement et insuffisance respiratoire

- exposition massive – latence de 10 ans - Dans les formes graves l'insuffisance respiratoire sévère peut être à l'origine du décès – pas de traitement curatif efficace à ce jour



Pourquoi c'est dangereux ?

1,5 million de travailleurs susceptibles d'être exposés à l'amiante par jour



TOITURE, TERRASSE & ETANCHEITE



Plaques en fibres-ciment



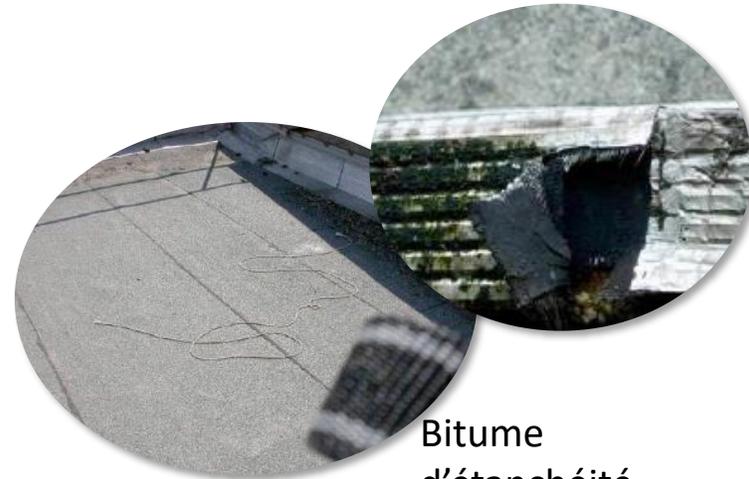
Shingles



Ardoises composites



Conduits de ventilation et de cheminée



Bitume d'étanchéité

PAROIS VERTICALES EXTERIEURES



Plaque en fibres-ciment sur un bardage



Ardoises en fibres-ciment sur un bardage



Peinture amiantée



Enduits de façade



Joint de façade d'un panneau-sandwich



Appui de fenêtre



Bourre d'amiante sous un revêtement d'aspect béton lavé

PAROIS VERTICALES INTERIEURES



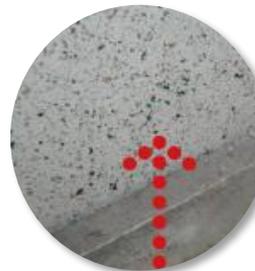
Enduits projetés



Panneaux de cloisons légères ou préfabriquées : fibro-ciment collé sur chaque face



Enduits à base de plâtre-ciment lissé ou taloché



Peinture amiantée (pailletée ou lisse)



Peinture gouttelette

PAROIS VERTICALES INTERIEURES



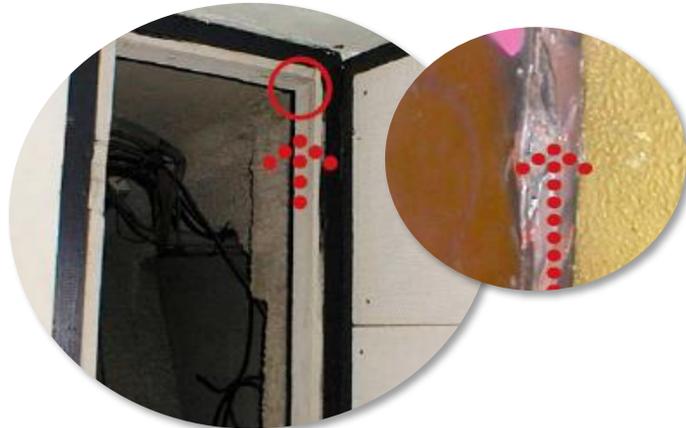
Fausses boiseries



Entourage de poteaux



Jonction entre les panneaux de cloisons légères ou préfabriquées



Vantaux et joints de portes coupe-feu



Colle de faïence

PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS



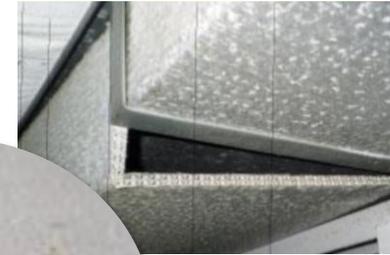
Faux plafond



Flocage



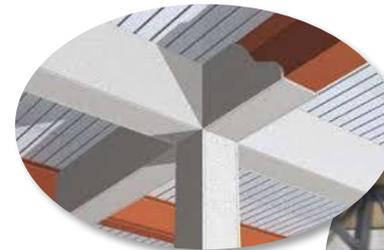
Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite)



Enduits (projetés, lissés ou talochés)



Progipsol (plâtre + amiante) sur des panneaux vissés de plafond



Peinture intumescente



Suspentes et contrevents

PLANCHERS ET PLANCHERS TECHNIQUES



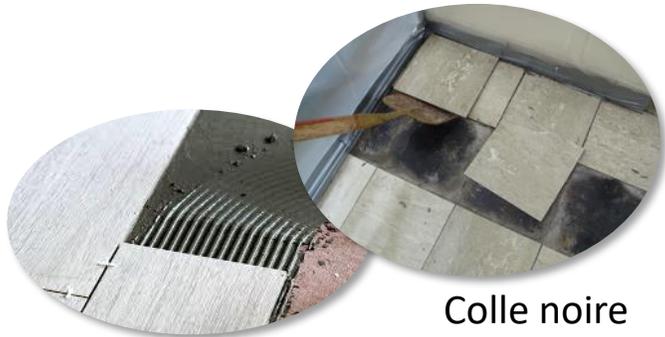
Dalles de sol
plastiques



Dalles moquettes



linoleum



Colle de carrelage
et ragréage

Colle noire
bitumineuse



Nez de marche

PLANCHERS ET PLANCHERS TECHNIQUES



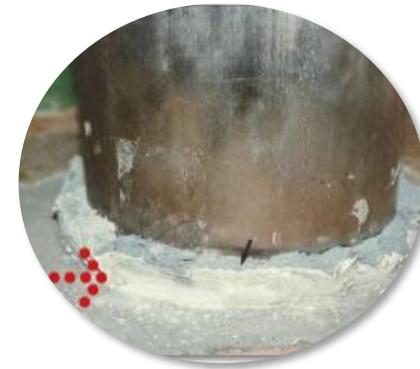
Plaques de gaine
technique séparatrice
entre niveaux



Plaques de protection
des caniveaux
techniques

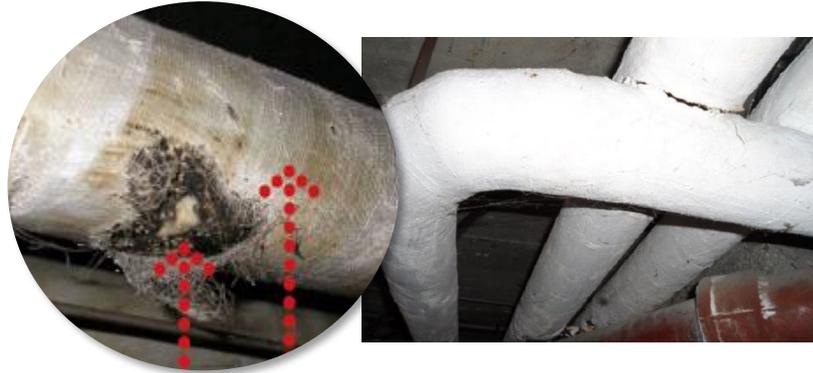


Bitume
d'étanchéité



Rebouchage autour de
conduits

CONDUITS, CANALISATIONS ET ACCESSOIRES



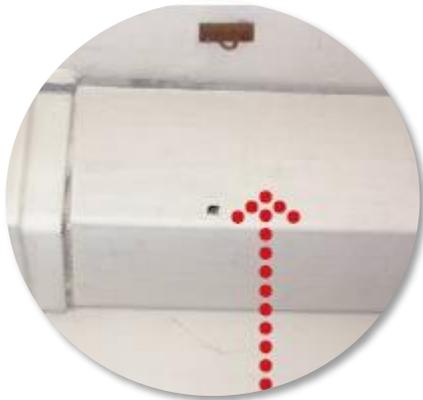
Calorifugeage



Calorifugeage à base de tresse amiantée



Joints amiantés sur conduit de vapeur



Conduits en fibres-ciment



Gaines des câbles électriques



Clapet coupe-feu

ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES



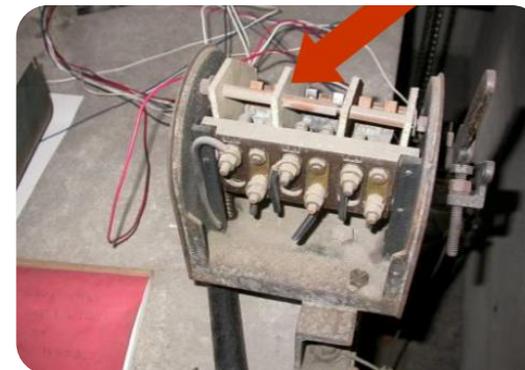
Portes d'ascenseur



Freins



Trémie



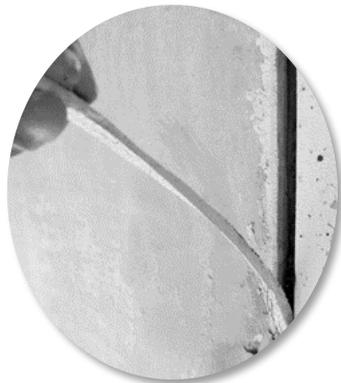
ELEMENTS DIVERS



Meuble et jardinière
amiante ciment



Joint de chaudière



Joint de Dilatation



Joint de brides

ELEMENTS DIVERS



Revêtement routier



Mastics et Joints



Joint de bande de cloison

Qui peut réaliser les repérages amiante avant travaux ?



En amont de l'intervention de professionnels pour la réalisation de travaux, le commanditaire des travaux doit faire réaliser un **repérage avant travaux**.

Les responsabilités morales et judiciaires du propriétaire, du donneur d'ordre ou du maître d'œuvre sont en jeu. L'absence d'un tel diagnostic étant considérée comme une mise en danger de la santé des ouvriers.

QUI REALISE LE RAT ?

Opérateurs

- Formés contre les risques d'exposition à l'amiante SS4
- Certifié avec mention dans le domaine de l'amiante
- Diplômé d'un titre professionnel (Obligatoire en industrie le 1^{er} juillet 2024)
- Possèdent les compétences de quantification



Entreprises doivent fournir une attestation d'assurance pour ce type de repérage

Loi travail dite « loi EL Khomri »

La **Loi Travail** du 8 août 2016 a introduit dans le Code du travail un nouvel article L. 4412-2 instaurant une obligation explicite de rechercher la présence d'amiante préalablement à toute intervention sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles d'exposer des travailleurs à l'amiante.

Décret d'application
2017-899 du 9 mai 2017

Art. R.4412-97 « Le **donneur d'ordre, le maitre d'ouvrage ou le propriétaire** d'immeubles par nature ou par destination, d'équipements, de matériels ou d'articles qui décide d'une opération comportant des risques d'exposition des travailleurs à l'amiante **fait réaliser la recherche d'amiante** mentionnée à l'article L. 4412-2 dans les conditions prévues par le présent paragraphe »

6 arrêtés

Pour chacun de ces domaines, **des arrêtés spécifiques viendront compléter** les modalités de réalisation du repérage et préciser les compétences des opérateurs. Des **normes** indiqueront les critères techniques.





ARRÊTÉ DU 16/07/2019
relatif au repérage de
l'amiante avant
certaines opérations
réalisées dans les
immeubles bâtis

NORME NF X 46-020
Publiée le 05/08/2017

Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Domaine d'application

- ✓ CSP : DAPP, DA, DTA, RAAD
- ✓ CT : RAAT

Compétences requises :
Amiante mention
SS4
Assurance





ARRÊTÉ DU 22/07/2021
relatif au repérage de
l'amiante avant
certaines opérations
réalisées dans les
installations, structures
ou équipements con-
courant à la réalisation
ou la mise en œuvre
d'une activité

NORME NF X 46-100
Publiée le 25/07/2019

**Repérage des matériaux et
produits contenant de l'amiante dans les
installations, structures ou équipements
concourant à la réalisation ou à la mise en œuvre
d'une activité**

Domaine d'application

- ✓ avant travaux (y compris de démolition)
- ✓ pour démantèlement /déconstruction

Compétences requises :
Amiante mention
Titre pro Industrie
SS4
Assurance





Repérage avant travaux de l'amiante les terrains, ouvrages de génie civil et infrastructures de transport

Domaine d'application

- ✓ travaux
- ✓ déconstruction

Domaine d'application

- ✓ travaux

Compétences requises
(attente arrêté):
SS4
Assurance

Compétences requises
(attente arrêté):
Compétence en géologie
SS4
Assurance

Depuis 2013, les maitres d'ouvrage ont l'obligation de caractériser le risque amiante avant toute intervention sur voirie.

Historique :

Au cours de la période 1970 – 1995 des fibres d'amiante Chrysotile ont été utilisées en tant qu'additifs minéraux lors de la fabrication de certains enrobés, principalement dans les couches de roulement.

Ainsi, les enrobés routiers peuvent contenir :

- Des fibres d'amiante «anthropique» : fibres d'amiante (chrysotile) introduites intentionnellement par l'homme lors de la fabrication des enrobés routiers. (ADA)
- Des fibres d'amiante «natif» : fibres d'amiante (actinolite-amiante) présentes nativement dans les granulats qui composent les enrobés.(ANP)



Evolution réglementaire 2019 :

- **Portée d'accréditation n° 1**, relative à la recherche d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux manufacturés. Rappelons que cette portée correspond à l'unique portée d'accréditation qui était prévue par l'arrêté du 6 mars 2003 relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits, **abrogé depuis le 20 avril 2021 par l'arrêté du 1^{er} octobre 2019 donc obsolète**
- **Portée d'accréditation n° 2**, relative à la recherche d'amiante naturel (aussi appelé environnemental) **dans les sols et roches en place.**
- **Portée d'accréditation n° 3**, relative à la recherche d'amiante naturel dans les matériaux manufacturés (amiante naturellement présent (ANP) + amianté délibérément ajouté (ADA)) actuellement seule type d'analyse conforme à la réglementation pour les enrobés



Nos différentes analyses d'amiante dans les fragments d'enrobés routiers

Analyse amiante délibérément ajouté	Analyse amiante naturellement présent avec séparation liant et granulats	Analyse amiante naturellement présent sans séparation liant et granulats
<ul style="list-style-type: none">→ Analyse accréditée selon l'arrêté du 1^{er} octobre 2019→ Plusieurs prises d'essais sont réalisées pour compenser son hétérogénéité→ Une analyse et un résultat par échantillon <p><small>Cette analyse fait l'objet de discussion d'harmonisation entre les organismes accrédités et le COFRAC. Son usage est restreint et nécessite une discussion préalable avec nos équipes.</small></p>	<ul style="list-style-type: none">→ Analyse accréditée selon l'arrêté du 1^{er} octobre 2019→ 1 préparation pour séparer le liant et les granulats→ 4 prises d'essais (3 sur les granulats et 1 sur le liant)→ Analyses MOLP et MET sur chaque prise d'essai effectuée sur les granulats→ 8 grilles d'analyse au MET→ 1 photographie de chaque type d'amiante détecté au MOLP→ 3 photographies de chaque type d'amiante détecté au MET (morphologie, diffraction, chimie)→ 3 résultats d'analyse	<ul style="list-style-type: none">→ Analyse accréditée selon l'arrêté du 1^{er} octobre 2019→ 3 prises d'essais→ Analyses MOLP et MET sur chaque prise d'essai→ 6 grilles d'analyse au MET→ 1 photographie de chaque type d'amiante détecté au MOLP→ 3 photographies de chaque type d'amiante détecté au MET (morphologie, diffraction, chimie)→ 3 résultats d'analyse <p><small>Dans le cas des granulats : Décrire la chaîne de concassage ou de broyage.</small></p>

En ce qui concerne les HAP, ces analyses sont faites à votre demande.



Obligation HAP:

Article L541-2 du Code de l'environnement :

« I. – La politique nationale de prévention et de gestion des déchets est un levier essentiel de la transition vers une économie circulaire. Ses objectifs, adoptés de manière à respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets définie au II, sont les suivants :

[...]

6° Valoriser sous forme de matière 70 % des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 »

Et,

Article L541-2 du Code de l'environnement :

« Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets.

L'élimination des déchets comporte les opérations de collecte, transport, stockage, tri et traitement nécessaires à la récupération des éléments et matériaux réutilisables ou de l'énergie, ainsi qu'au dépôt ou au rejet dans le milieu naturel de tous autres produits dans des conditions propres à éviter les nuisances mentionnées à l'alinéa précédent. »

HAP	Toxicité	Cancérogénèse	Mutagenèse
Naphthalène	Modérée	Non confirmée	
Acénaphène	Modérée		Constatée
Acénaphthylène	Modérée		Constatée
Fluorène	Faible		Constatée
Phénanthrène	Modérée		Constatée
Anthracène	Modérée		Constatée
Fluoranthène	Modérée	Non confirmée	Constatée *
Pyrène	Modérée	Non confirmée	Constatée *
Benzo[a]anthracène	Élevée	Confirmée	Constatée *
Chrysène		Confirmée	Constatée *
Benzo[b]fluoranthène		Confirmée	Constatée
Benzo[k]fluoranthène		Confirmée	Constatée
Benzo[a]pyrène	Élevée	Confirmée	Constatée *
Benzo[e]pyrène		Non confirmée	Constatée *
Indéno[1,2,3-cd]pyrène		Confirmée	Constatée
Benzo[ghi]pérylène		Non confirmée	Constatée
Dibenzo[a,h]anthracène	Élevée	Confirmée	Constatée *

Seuils de retraitement des HAP

Seuils	Valorisation	Elimination
$[HAP] \leq 50 \text{ mg/kg MS}$:	À chaud ou à froid	Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)
$50 \text{ mg/kg MS} \leq [HAP] \leq 500 \text{ mg/kg MS}$	À froid uniquement	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
$500 \text{ mg/kg MS} \leq [HAP] \leq 1000 \text{ mg/kg MS}$	Impossible	Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
$[HAP] \geq 1000 \text{ mg/kg MS}$	Impossible	Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD)

Les HCT : peuvent être d'origine naturelle ou synthétique. Ils peuvent être un indicateur d'une pollution anthropique et présenter une certaine toxicité pour l'écosystème et l'homme.

Nous cherchons 2 fractions distinctes : HCT C10-C21 (fractions volatiles) ou HCT C10-40 (fractions lourdes)

Seuils	Valorisation	Elimination
HCT C10-C21 \leq 300 mg/kg MS :	À chaud ou à froid	Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)
HCT C10-C40 \leq 500 mg/kg MS :		Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

Différence entre Plomb avant Travaux / CREP



		CREP	Plomb avant travaux
Réglementation		Code de la Santé Publique	Code du travail
Norme		NF X46-030	NF X46-035
Périmètre	Zone	Habitation intérieure + pièce d'usage <i>(exclusion d'annexe non habitable)</i>	Périmètre travaux seul <i>(Doit être bien défini)</i>
	Profondeur	Revêtements apparents	Tous éléments intérieurs ET extérieurs <i>(Destructif le cas échéant = Raat)</i>
Exclusions	Matériaux	Exclusion de : PVC, faïence, carrelage, polystyrène, tuyaux en plomb	Exclusion de : PVC, faïence, carrelage, polystyrène
	Hauteur	> 3 mètres	Aucune
Seuil	Valeur	1 mg/cm ²	Aucun seuil <i>Valeurs entre 0.1 et 1.0mg/cm² sont importantes</i>
Plan		Positionner les zones A, B, C, ...	
Mesure		Valeur M	Valeur M + incertitude I
Nombre de mesure		2 / Unité de Diagnostic	Minimum 2 / Unité de repérage *
Date (recommandations)		< 1949	Logement : < 1994 Industrie : < 2005
Etalonnage		Entrée : 1 mg / cm ² Sortie : 1 mg / cm ²	Entrée : 0.31 et 0.71 mg / cm ² Sortie : 0.31 et 0.71 mg / cm ²
Analyse		Acido-soluble	Plomb total

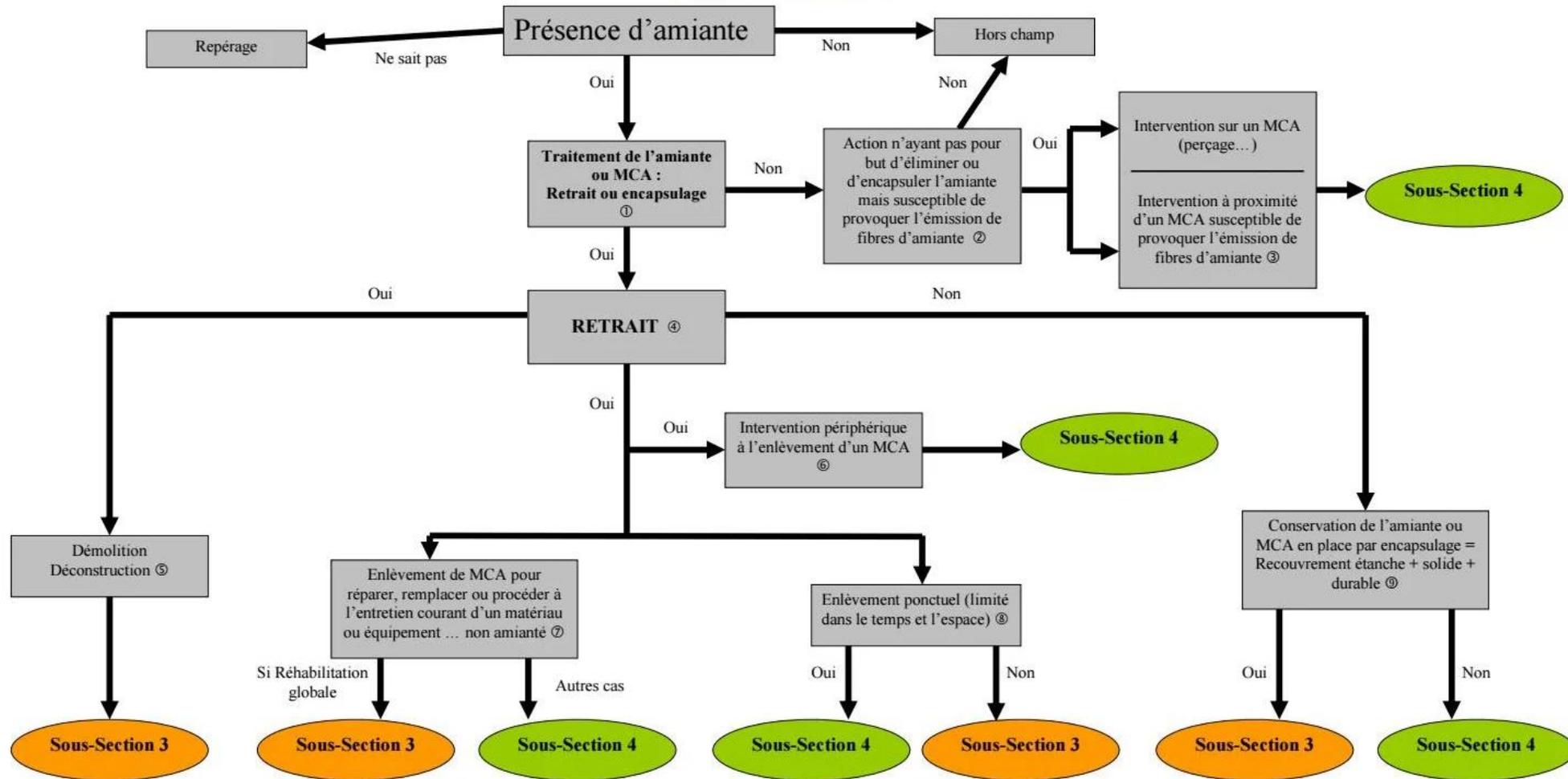
Les autres Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques

Les CMR doivent être détectés puis être mesurés dans l'air pour validation des seuils de Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle :

- Silice cristalline
- Chrome Hexavalent (chrome 6)
- Fibre Céramique Réfractaires
- Radon
- Solvants
- Fumée de soudage
- ...

Distinction sous-section 3/sous-section 4 pour les opérations exposant à l'amiante sur des immeubles par nature ou par destination*

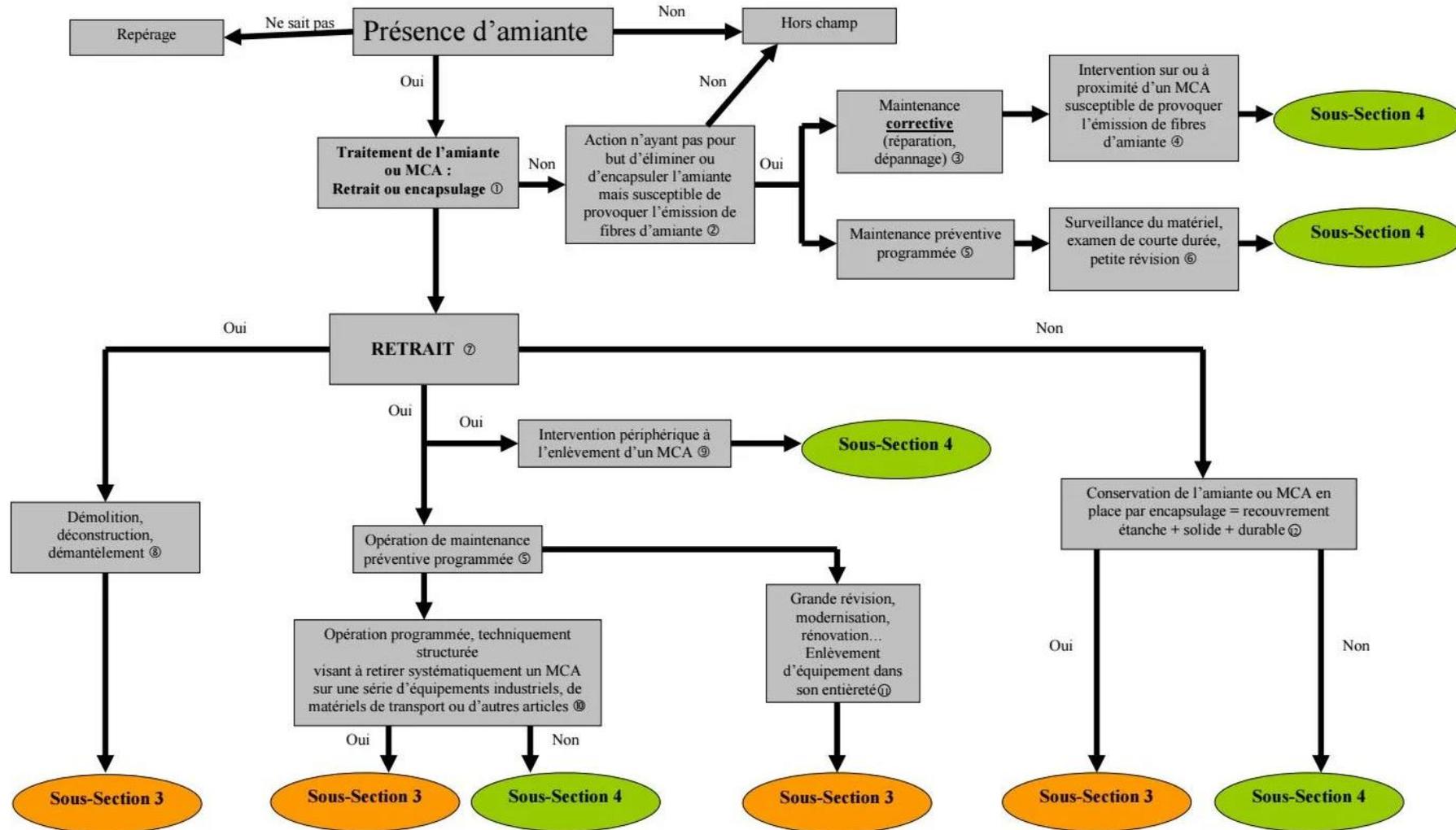
B
A
T
I
M
E
N
T



* Hors équipements de travail, installations industrielles et ouvrages d'art métalliques (canalisations métalliques, ponts roulants, voies ferrées...) qui peuvent avoir la qualité d'immeubles par destination, mais qui nécessitent pour leur mode d'entretien une stratégie de maintenance périodique et qui relèvent de ce fait de la fiche relative aux opérations de maintenance sur les équipements industriels.
La notion, issue du code civil, d'immeubles par nature vise les ouvrages indissociables du sol et du sous-sol (immeubles bâtis, enrobés routiers,...) tandis que celle d'immeubles par destination (article 524 du code civil) vise les éléments rendus solidaires ou incorporés à des immeubles par nature tels que des canalisations en amiante-ciment par exemple. Les opérations d'entretien ou de maintenance sur ces immeubles relèvent de ce logigramme.

Distinction sous-section 3/sous-section 4 pour les opérations exposant à l'amiante sur les installations et équipements industriels, matériels de transport ou autres articles

INDUSTRIE



ANNEXE : Evaluer le niveau d'empoussièrement avec SCOLAMIANTE



Scol@miente



v3.12



Votre domaine professionnel :

[Sélectionner...]



Contexte de la consultation :

[Sélectionner...]



OK

<https://scolamiente.inrs.fr/Scolamiente/jsp/enquete.jsp?noPageView=>



« Ce qui unit les hommes, c'est l'amour du métier. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Liste des certifiés chez ADX Formation



<https://www.adx-formation.com/home/nos-certifies/>

ANNEXE : Questionnaire de satisfaction



<https://forms.office.com/e/ciee6aUCUd>



SOPHIA DECARRIERE

Responsable d'Agence Tours
sdecarriere@adx-groupe.com
06 59 39 99 17



Frederic GIRAUD

Responsable Technique Amiante
fgiraud@hyperion-dev.com
07 60 18 02 27



Foulques DE CHEFFONTAINES

Responsable Grands Comptes Nationaux, Industrie
fdechfontaines@adx-groupe.com
06 17 60 21 94



Dimitri BOGRAND

Commercial Grand Comptes
dbogrand@adx-groupe.com
0601457360



Louis VIANNAY

Directeur Qualité Sécurité Environnement
lviannay@hyperion-dev.com
06 66 02 71 41





HYPERION

Ensemble, un monde durable est possible

Hypérion développement

AMÉLIORONS L'IMPACT DES BIENS EXISTANTS SUR LA SANTÉ DES PERSONNES
ET SUR L'ENVIRONNEMENT POUR CONSTRUIRE UN MONDE DURABLE.

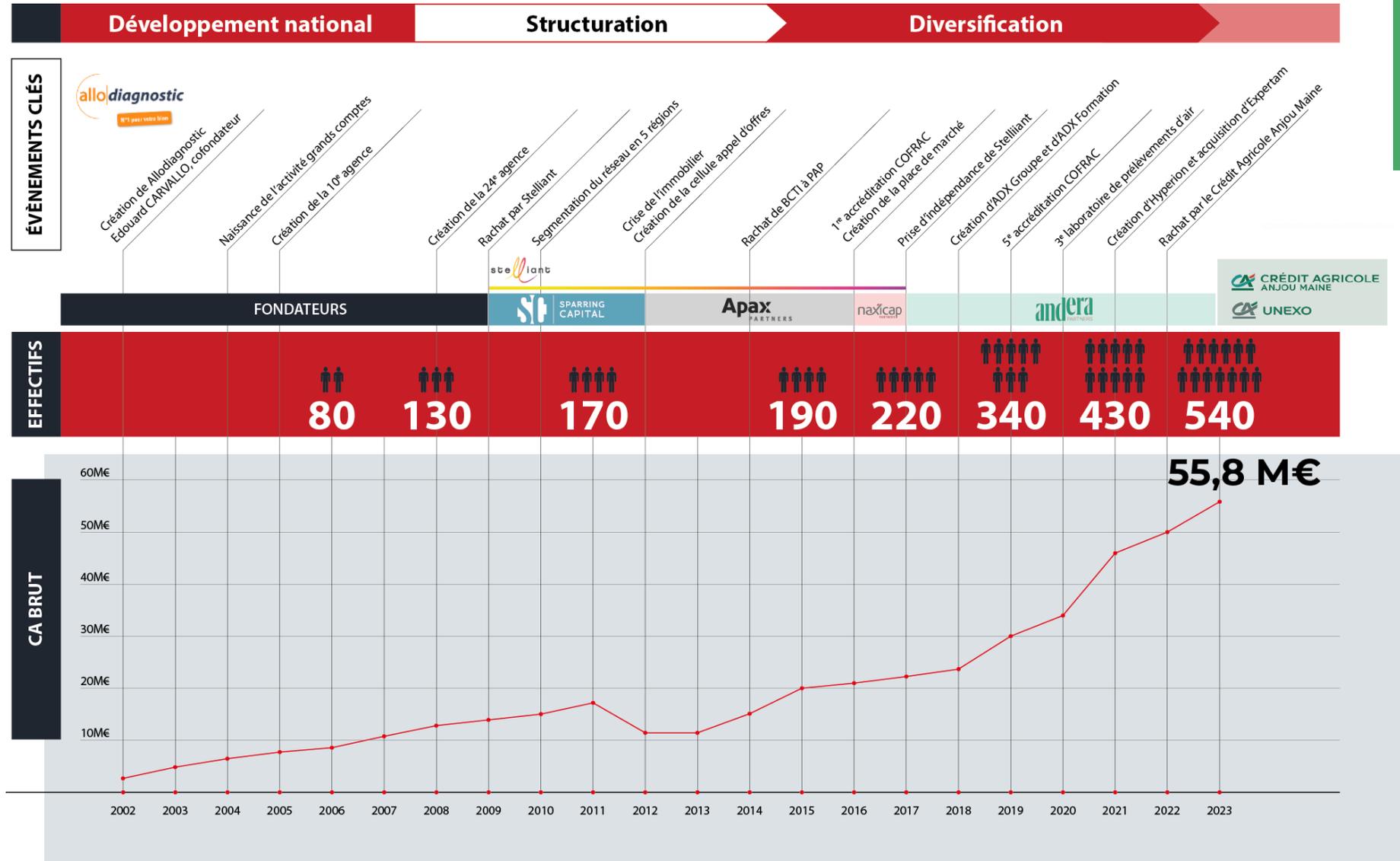


Être homme, c'est précisément être responsable. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.

Antoine de Saint-Exupéry



Les dates clés du groupe



L'équipe de direction



Édouard CARVALLO
Président



Charles de CHEFFONTAINES
Directeur Général



Sébastien NENY
Directeur des opérations



Philippe SELLE
Directeur Technique

Direction de région



Érasme BIZARD
Directeur Général Adjoint



Sylvain BOULDAY
Resp. régional Anjou Centre Normandie



Benjamin BARTHÈRE
Directeur régional Atlantique SUD



Anthony DEROCHE
Directeur régional Atlantique Nord



Emmanuel DESENZANI
Directeur régional Grand Est



Jérôme PERROTIN
Responsable régional Sud Est



Aurélien FELSEMBERG
Resp. régional Ile de France



Gregory KUZNIK
Responsable régional NORD



Fabien RETOURNARD
Directeur Galéna conseil

Support aux opérations



Jean de la ROUSSERIE
DGA direction marketing



Odile FOURRIER
Directrice Administrative et Financière



Arnaud RIVOALEN
Directeur Technique Adjoint



Louis VIANNAY
Directeur Qualité



Emmanuel de LACOSTE
Directeur des Ressources Humaines



Rémy DELMOTTE
Directeur des Systèmes d'Information



Teva Sergent
Directeur Administration Des Ventes



Nicolas de QUATREBARBES
Directeur RSE



8 régions opérationnelles
Responsables de leurs clients, budgets, équipes.



27
agences



5
Laboratoires de
prélèvement
d'Air



80%
de la population
couverte

Nos métiers



AUDIT (connaissance de l'existant)

Performance du bien

Audit énergétique, bilan CO₂

Recherche de polluants

Amiante et plomb avant travaux ou démolition, amiante dans les enrobés, silice, radon

Qualité des sols

Recherche de polluants et gestion des terres excavées

Numerisation

Numerisation, plan, modélisation 3D

EXPLOITATION

Dossier de diagnostic technique (DDT)

Diagnostic performance énergétique (DPE), plomb, gaz, électricité, termites, amiante avant vente, assainissement collectif, état parasitaire, surface habitable, état des risques et pollution (ERP)

Gestion de copropriété

Diagnostic technique global, plan pluriannuel de travaux, qualité de l'air intérieur

Audit énergétique

Diagnostic technique amiante (DTA)

(parties communes)

CONCEPTION

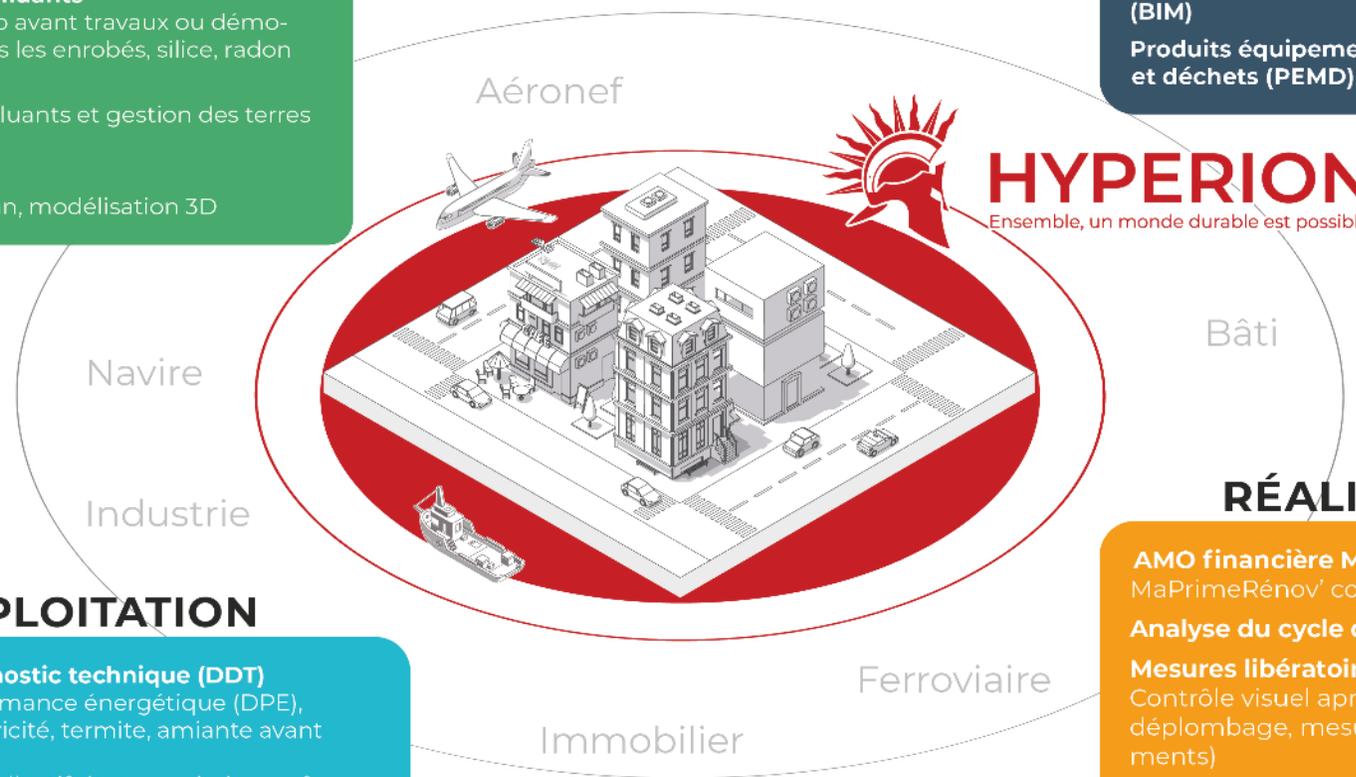
AMO curage dépollution

(Étude et conseil polluants (RAAT/D, plomb, silice)

Ingénierie financière (IFI),

Gestion des données via modèle 3D (BIM)

Produits équipements matériaux et déchets (PEMD)



RÉALISATION

AMO financière MARCOP'

MaPrimeRénov' copropriété

Analyse du cycle de vie CO₂ (ACV)

Mesures libératoires amiante et plomb

Contrôle visuel après désamiantage ou déplombage, mesures d'empoussièrations)

Formations

SS4 & métiers du diagnostic



Hypérior développement, le groupe

AMO, MOE curage dépollution



Le groupe et ses filiales

1^{re} place de marché du diagnostic immobilier



Bureau d'études de l'existant

Centre de formation

Marques d'ADX Groupe



Bim



Diagnostics pour les particuliers



EXPERTAM

Recherche amiante et plomb



Hypérior s'exporte :

Hypérior développement intervient sur les cinq continents via sa filiale ADX Groupe. Ces interventions concernent en grande majorité la recherche de polluants sur les navires (repérage amiante et inventaire des matières dangereuses).



Le groupe en quelques chiffres



55,8 M€
CA 2023



DEPUIS
2002



16
PAYS D'INTERVENTION
4 continents



80 %
DE LA POPULATION
FRANÇAISE COUVERTE



540
COLLABORATEURS



380
EXPERTS



19
PORTÉES DE CERTIFICATIONS
D'ENTREPRISE



710k
MISSIONS EN 2023



19
PERSONNES PAR AGENCE



49 000 H
DE FORMATION DISPENSÉES
internes et externes



27
AGENCES
dont 4 laboratoires de prélèvements d'air



8
RÉGIONS
OPÉRATIONNELLES

Les entreprises du groupe



478

collaborateurs



51 M

millions d'euros
de CA 2023



650K

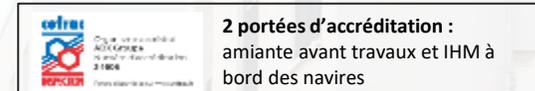
Missions réalisées
en 2023

ADX Groupe

Bureau d'études de l'existant

ADX Groupe accompagne ses clients dans la transition énergétique, la mesure du bilan carbone et la recherche de polluants dans les matériaux, l'air, l'eau et les sols en France comme à l'international.

Hypérior développement | Votre bureau d'études de l'existant



2 portées d'accréditation :
amiante avant travaux et IHM à
bord des navires



3 portées d'accréditation :
mesure d'amiante dans l'air,
à l'extérieur et sur opérateur



Certification sur 3 domaines :
Pollution des sols, Déchets et
Amiante avant travaux



ADX Expertise agrément n°
CODEP - DIS - 2019 - 029862
NIA (dépistage du radon et contrôle
d'étanchéité dans des bâtiments)

Dépistage
radon



**Certification pour intervenir
en milieu nucléaire**



**Certification Afnor pour les
Audits énergétiques**



Mon accompagnateur rénov'

**23 AGENCES ET
5 LABORATOIRES
DE MESURES D'AIR
EN FRANCE**

6 Participations aux normes AFNOR

- **Amiante** : bâti, navire, ferroviaire, industrie, ouvrage d'art
- **Plomb** : repérage dans le bâti

19 portées de certifications d'entreprise dans les domaines :

- Mesure d'empoussièrement amiante, RAAT à bord des navires, IHM, dépistage radon, pollution des sols, thermique du bâtiment

> IMMOBILIER

Diagnostics avant-vente ou location, DTG, MAR Copropriétés et Individuels

> BÂTIMENT

Repérage amiante et plomb avant travaux ou démolition, amiante et HAP dans les enrobés

> INDUSTRIE

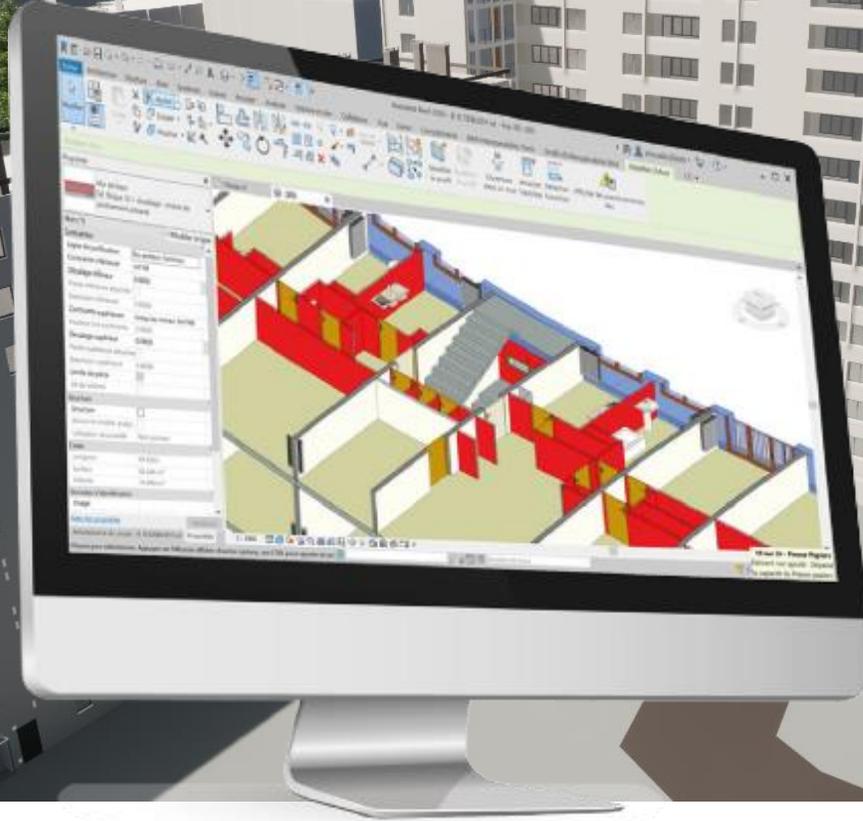
Repérage amiante et plomb dans l'industrie, et nucléaire, IHM et amiante à bord des navires

> ENVIRONNEMENT

Audit énergétique, bilan carbone, fresque du climat, qualité de l'air intérieur, dépistage Radon, pollution des sols, PEMD



Les entreprises du groupe



SCOPAS

Le BIM au service de la rénovation

Scopas est la marque d'ADX groupe dédiée à la numérisation du bâti et des installations industrielles. Nos ingénieurs et techniciens réalisent la numérisation, le traitement des nuages de points et la modélisation 2D et 3D.

Scopas met ses compétences au service de la rénovation pour gagner en fiabilité sur les audits énergétique et ainsi optimiser les budgets de rénovation.

**+ DE
200 000 M²
NUMÉRISÉS
EN 2022**



NUMÉRISATION
intérieur et extérieur



MODÉLISATION
Nuages de points, plans,
maquettes



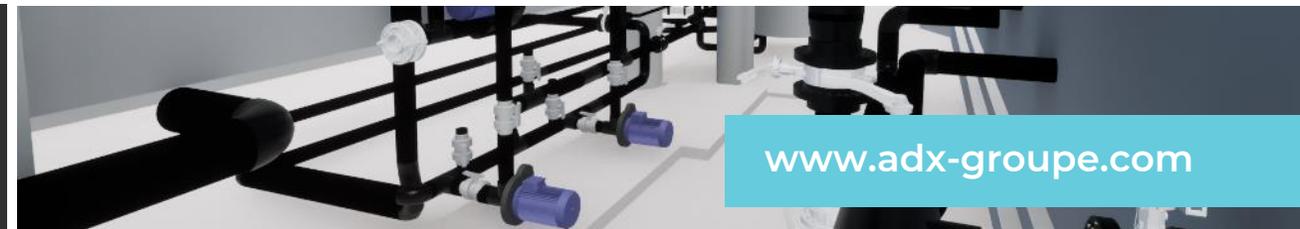
GESTION BIM
Acquisition et intégration de vos
données

380 ingénieurs et techniciens généralistes en bâtiments du groupe au service du rétro BIM

Ils nous font confiance

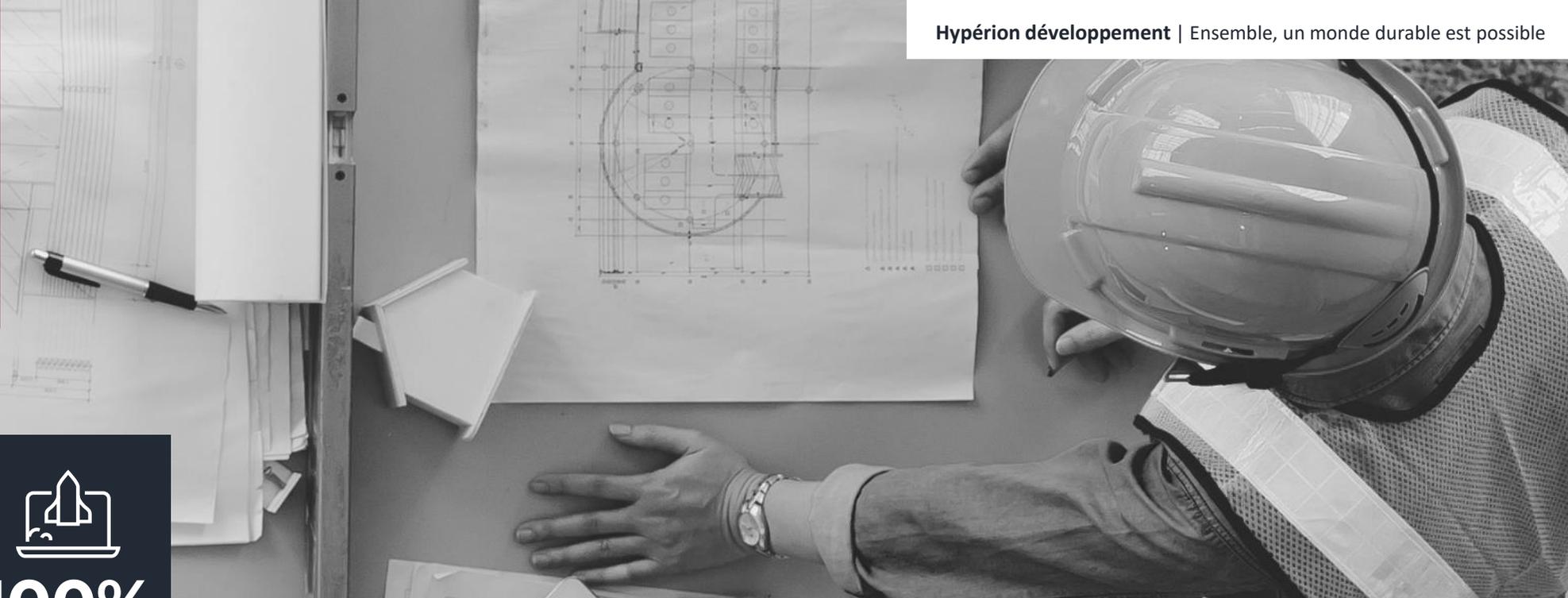


HYPERION
Ensemble, un monde durable est possible



www.adx-groupe.com

Les entreprises du groupe



10

collaborateurs



2,0M

d'euros de
CA 2023



100%

De croissance

Galéna conseil

AMO & MOE dépollution et énergétique

Galéna Conseil accompagne ses clients dans la maîtrise des risques liés au retrait des polluants dans le bâtiment avec des prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre pour sécuriser la qualité des audits, les plannings et le budget.

**BÂTIMENT,
VOIRIES ET RÉSEAUX
DIVERS,
NAVIRES,
INDUSTRIE
ET PROCESS**

Nos forces

-  Forte expérience dans les diagnostics amiante et plomb, les diagnostics déchets et les études énergétiques
-  Parfaite connaissance des obligations et du fonctionnement des différents repérages
-  Multiples typologies de clients (bailleurs, institutionnels publics, foncières privées, fonds d'investissement, industriel,...)
-  Intervention sur tout type d'immeuble (habitation, tertiaire, industriel, ERP, IGH, navires, VRD,...)
-  Forte capacité à vulgariser les métiers liés à la dépollution
-  Veille technique, économique et juridique, facteur clé de la réussite du projet
-  Adhérente au SYRTA (Syndicat du retrait et du traitement de l'amiante et des autres polluants)
-  Des équipes expérimentées : certification amiante et plomb, sous-section 3 et 4,...)

Ils nous font confiance



HYPERION
Ensemble, un monde durable est possible



www.galena-conseil.com



49 000 h

Heures de formation en 2023



4

Titres professionnels
inscrits au registre
spécifiques



1

Plateforme mobile



ADX Formation

Votre centre de formation agréé

ADX Formation accompagne les salariés du groupe dans leur montée en compétences tout au long de leur carrière et forme ses clients au métier de diagnostiqueur immobilier, aux habilitations de sécurité, à intervenir sur des sites spécifiques concernés par la problématique amiante et sensibilise aux enjeux du réchauffement climatique à travers les ateliers de la fresque du climat.

**28 500 H DE FORMATION
DISPENSÉES EN 2022**

Sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux climatiques



FORMATION FRESQUE DU CLIMAT

ADX Formation fait partie des rares organismes français à pouvoir dispenser des formations fresque du climat, un outil reconnu à travers le monde qui permet de s'approprier le défi de l'urgence climatique en se fondant sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC.

NOS FORMATIONS TECHNIQUES

DEVENIR DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

ADX formation forme aux différents diagnostics : termites, plomb, Gaz, électricité, DPE, amiante et propose des formations complémentaires comme le mesurage (loi carrez), diagnostic d'accessibilité handicapés et la connaissance du bâtiment.

REPÉRAGE AMIANTE EN MILIEU SPÉCIFIQUE

ADX Formation est habilité par France compétence à délivrer des certifications de compétences pour intervenir sur le matériel ferroviaire, les aéronefs, les bâtiments, les navires et l'industrie.

SÉCURITÉ ET HABILITATION

ADX Formation propose d'accompagner le personnel encadrant comme opérant dans la gestion des risques :

- Amiante (SS4)
- Travail en hauteur
- Habilitation électricité
- Intervention à proximité de réseaux AIPR



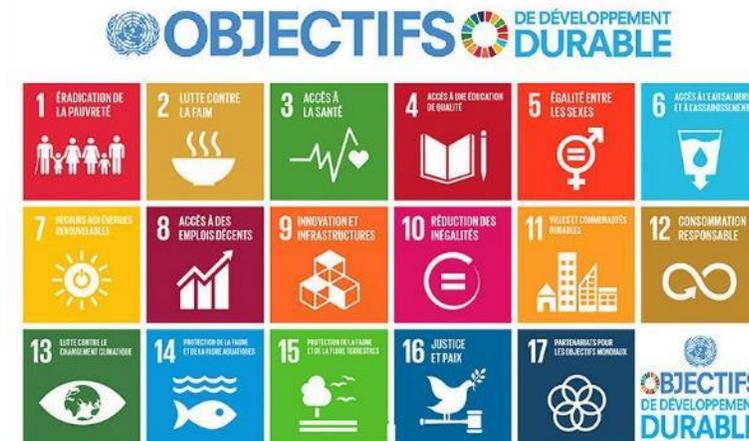
HYPERION
Ensemble, un monde durable est possible



www.adx-formation.com

Nos engagements RSE #pourunmondedurable

Afin de structurer notre stratégie RSE, nous nous sommes appuyés directement sur les 17 objectifs de développement durable mis en place par l'ONU pour apporter des solutions concrètes en phase avec la réalité. Cette démarche nous permet, à notre niveau, de contribuer aux objectifs de développement durable mondiaux.



Hypérior membre du Pacte Mondial Réseau France,
<https://pactemondial.org>



Préserver la planète



Développement Humain



Engagements sociétaux



Nous construisons notre siège de demain

Pour son nouveau siège, Hyperion développement a fait le choix de réhabiliter un bâtiment existant et de favoriser le réemploi de matériaux.

L'ensemble des compétences du groupe sont mises à contribution afin de réhabiliter le site avec un coût carbone réfléchi autant dans la phase de travaux que dans son utilisation.

ÉNERGIE

RENOUVELABLE

Avec plus de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques nous assurons notre autonomie énergétique. Ces panneaux permettront de couvrir le fonctionnement du bâtiment et la recharge des véhicules électriques.

RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

Nous nous engageons à récupérer les eaux de pluie des bâtiments dont nous sommes propriétaires.

MATÉRIAUX ÉCO-RESPONSABLE

Pour cette construction, nous avons fait le choix d'utiliser des matériaux bas carbone biosourcés comme le béton bas carbone et de favoriser le réemploi.

BIODIVERSITÉ

Les ruches déjà installées dans notre siège rejoindront un espace dédié à la biodiversité : potager des employés, maison à insectes...





Chez Hypérior, nous croyons en :



LE COURAGE : à la base de l'ensemble de notre engagement, de notre éthique, de notre parole donnée. « On ne lâche rien ! »



L'ESPRIT D'ÉQUIPE qui se traduit dans la longévité et la fidélité des collaborateurs : camaraderie, simplicité et accessibilité dans les rapports humains ; savoir écouter et entendre.



L'AUDACE : l'audace de faire confiance, de donner sa chance, de se tromper et de recommencer, d'innover ; l'ouverture d'esprit.



LA RESPONSABILITÉ : le sens du service, la satisfaction des clients ; l'exigence dans la qualité du service ; sincérité et transparence dans les méthodes ; humilité.



LE RESPECT : le respect des hommes et de la nature, des normes et des protocoles, le respect des collaborateurs.



**L'humain au cœur de
notre activité**

Votre bureau d'études de l'existant

Intervention France et Internationale



HYPERION

Ensemble, un monde durable est possible

17, RUE PAUL DAUTIER - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY FRANCE
contact@hyperion-dev.com